

FEDERATION FRANCAISE DE SKI
COMITE REGIONAL DU MASSIF DES VOSGES
24, Avenue Aristide Briand
68200 MULHOUSE

Mulhouse, le 8 octobre 2004

Jean-Paul MARX
Président du C.R.M.V.

CIRCULAIRE N° 14/ 2004-2005

aux

Clubs
Membres du Comité Directeur
Responsables de Commissions,
C.T.S

Objet : REPARTITION DES CARTES S.N.T.F. demi-tarif
SAISON 2004/2005

Chers Amis,

A ce jour, le protocole avec le S.N.T.F. n'est pas signé et le nombre exact de cartes n'est pas connu. Cependant, il y a lieu de tenir compte d'une diminution globale de 20 % par rapport à la dotation de la saison précédente.

Je vous adresse ci-joint le formulaire habituel, que vous vous voudrez bien remplir et envoyer

SANS FAUTE POUR LE 29 OCTOBRE 2004

au Président du Comité Départemental dont vous dépendez.

Celui-ci aura la charge de contrôler les renseignements donnés et d'effectuer la répartition des cartes SNTF qui lui seront attribuées sur le quota régional, en fonction des titres délivrés.

Nous vous donnons ci-dessous les adresses des Présidents de Comités Départementaux :

- BAS-RHIN : Dominique KELLER - Maison des Sports - B. P. 28 -
67035 - STRASBOURG Cedex
- HAUT-RHIN : J-Paul KLING - 7, rue R. Schmitt - 68920 WINTZENHEIM
- VOSGES : Pierre SACHOT - 102 Chemin des Epinettes 88400 GERARDMER
- MEURTHE
& MOSELLE : Jean-Marc VILLEMIN - 6, chemin de Rehainviller - 54300 HERIMENIL
- MOSELLE : Marc GENEVE - 35, rue de Nachy - 57140 WOIPPY
- TERR. BELFORT : J-Claude L'EPINGLE - 33 rue du Magasin - 90000 BELFORT
- HAUTE SAONE : Jacques REBERT - 4, rue du Doubs - 25700 VALENTIGNEY

Un contrôle de la validation de la "Licence Carte Neige" Compétiteurs/Dirigeants 2004/2005 sera effectué avant l'envoi des cartes SNTF au Président du Club..

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, et vous prions d'agréer, Chers Amis, l'expression de nos sentiments sportifs les meilleurs.

Le Président du Comité
Régional du Massif des Vosges

Jean-Paul MARX

P.J. Formulaire de demande de cartes SNTF.

FEDERATION FRANCAISE DE SKI
COMITE REGIONAL DU MASSIF DES VOSGES
24, Avenue Aristide Briand
68200 MULHOUSE

Mulhouse, le 8 octobre 2004

ADDITIF

au TABLEAU de CALCUL de la REPARTITION des CARTES S.N.T.F.

(circulaire n° 14 -2004/2005)

NOM DU CLUB

Nombre de CARTES demandées :

Renseignements à fournir obligatoirement :

(à placer dans l'ordre préférentiel) au cas où le nombre total dépasserait le quota attribué par Comité Départemental.

Nom du bénéficiaire de la carte SNTF/FFS	Fonction dans le Club	N° Licence Carte Neige <u>validée en 2004/2005</u> Compétiteurs / Dirigeants
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

A adresser au Président de votre Comité Départemental avec le tableau au verso dûment complété POUR LE 29 OCTOBRE 2004

Date et signature du PRESIDENT :